

# LOGNES

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique ordinaire le lundi 21 décembre 2015, à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville.**

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 2 novembre 2015.
2. Désignation des représentants de la commune au sein de la Communauté d'Agglomération « Paris Vallée de la Marne ».
3. Protocole d'accord relatif à la redynamisation de la zone d'activité de PariEst.
4. Recensement général de la population 2016 – Rémunération des agents recenseurs.
5. Charte de la laïcité dans les services publics.
6. Implantation d'une antenne GSM de Free Mobile au Parc des sports du Segrais - Convention d'occupation du domaine public.
7. Acompte sur subvention aux associations sportives – année 2016.
8. Renouvellement du contrat d'assurance groupe des risques statutaires auprès du Centre de Gestion.
9. Rémunération des personnels affectés à l'encadrement des études.
10. Actualisation du tableau des effectifs budgétaires - année 2015.
11. Cautionnement pour les logements de fonction.
12. Subvention aux coopératives scolaires de septembre à décembre 2015.
13. Subvention aux associations de représentants de parents d'élèves en primaire pour l'année scolaire 2015/2016.
14. Convention de partenariat entre l'association « le cercle d'Escrime de Lagny » et la commune de Lognes relative aux activités périscolaires – année scolaire 2015/2016.
15. Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne relative à la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire et périscolaire – Aide spécifique rythmes éducatifs.
16. Déclassement du lot de volume correspondant à la copropriété en vue de la cession des deux logements de fonction, suite à la fermeture et à la désaffectation du groupe scolaire du Grand Bassin.
17. Rétrocession à la commune de Lognes par la copropriété « Villa Mandinet » de l'emprise du Mail Gérard Philipe et de la rue Jules Raimu (pour partie).
18. Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne dans le cadre du réaménagement de la Maison de l'Enfance et de la Famille.
19. Avenants aux conventions de financement initiales du 8 septembre 2014 entre le département de Seine et Marne et la Commune de Lognes relatifs aux établissements d'accueil du jeune enfant.
20. Convention d'objectifs et de moyens entre la Commune de Lognes et l'association « RELAIS JEUNES 77 ».
21. Subvention à l'association « Club du 3<sup>ème</sup> âge et ses amis » - année 2015.
22. Rapport annuel de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapés – année 2014.
23. Tarif de l'adhésion annuelle au Centre Simone Signoret.
24. Décision Modificative Budgétaire n°3 – année 2015.
25. Autorisation d'engager, de liquider, de mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2016.
26. Admission en non valeur – année 2015.
27. Constitution d'une provision à hauteur du risque d'irrecouvrabilité sur compte de tiers au titre de l'année 2015.
28. Etalement de la participation financière versée par le GRETA pour les travaux réalisés au sein de l'équipement polyvalent Diderot.

29. Tarifs de mise à disposition de la salle du citoyen et des prestations complémentaires.
30. Tarifs de mise à disposition de la salle des Fêtes Familiales et des prestations complémentaires.
31. Tarifs de mise à disposition de la salle des Fêtes Associatives et des prestations complémentaires.
32. Tarifs des concessions de cimetière.
33. Tarifs du recueil des actes administratifs.
34. Tarifs du repas pris par les enseignants.
35. Tarifs du repas pris par le personnel communal.
36. Tarifs de la ludothèque.
37. Instauration d'une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public pour des chantiers de travaux sur les ouvrages de réseaux de transports et de distribution d'électricité.
38. Instauration d'une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public pour des chantiers de travaux sur les ouvrages de réseaux de transports et de distribution de gaz.
39. Acompte sur subvention à la M.J.C./M.P.T. Camille Claudel – année 2016.
40. Communications du Maire.

\* Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Approuvé par le Bureau Municipal  
du 7 décembre 2015**

En Mairie, le 9 décembre 2015

Michel RICART



Maire de Lognes